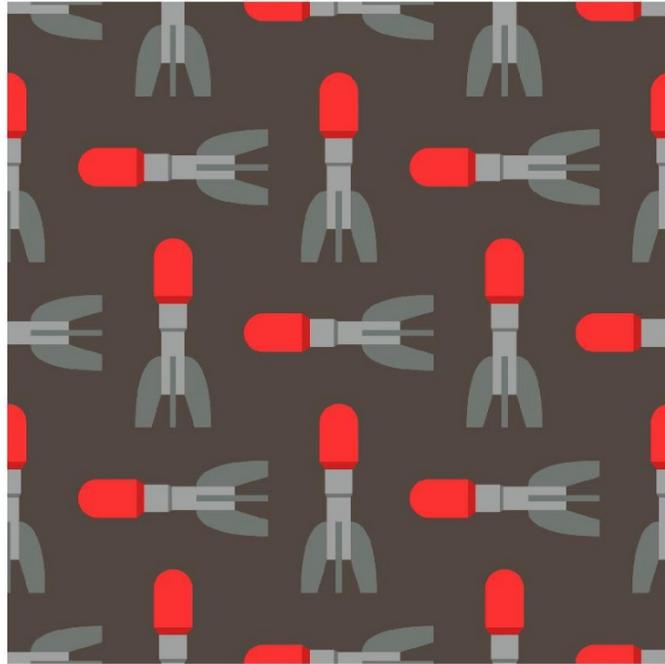


**Vincent Lavenac**



**LA POLITIQUE  
NUCLÉAIRE FRANÇAISE  
DE 1958 À NOS JOURS**

**Une perspective constructiviste**

Vincent Lavenac

La politique nucléaire  
française

de 1958 à nos jours

*Une perspective constructiviste*

© Vincent Lavenac, 2022

ISBN numérique : 979-10-405-0560-0

**Librinova**”

[www.librinova.com](http://www.librinova.com)

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur David Cumin pour son encadrement lors de la réalisation de ce mémoire. Ses conseils, brefs et concis, donc décisifs, m'ont permis d'orienter ce travail dans la direction souhaitée.

Ce mémoire n'aurait pu voir le jour sans les cours et séminaires auxquels j'ai assisté ces dernières années, en qualité d'étudiant en master et d'auditeur libre. Que les enseignants suivants en soient particulièrement remerciés :

– auprès de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (2019/2020, enseignement à distance) : David Cumin, Joseph Henrotin, Mathilde Herman, Olivier Zajec.

– auprès du Centre interdisciplinaire d'études sur le nucléaire et la stratégie de l'École normale supérieure (2018/2020) : Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, Céline Jurgensen, Dominique Mongin, Ilaria Parisi, Nicolas Roche, Guillaume de Rougé, ainsi que les intervenants de leurs séminaires respectifs.

– auprès de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2016/2019) : Yves Buchet de Neuilly, Grégory Daho, Bastien François, Louis Gautier.

Les conférences du cycle 2019-2020 de la Chaire Grands enjeux stratégiques contemporains de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont également participé, avant leur interruption en raison de la pandémie de coronarivus, de l'approfondissement de ma compréhension et de mes connaissances. Aux organisateurs et conférenciers de haut niveau, j'exprime mes remerciements pour la qualité de leurs interventions.

À tous les enseignants et chercheurs dont il m'a été permis de suivre les enseignements et/ou d'assister à leur(s) conférence(s), je tiens à manifester l'expression de ma profonde gratitude.

De nombreuses autres personnes ont contribué, à leur manière, au fait d'avoir rendu possible la réalisation de ce mémoire, qu'elles en soient remerciées. Pour citer Paul Valéry : « L'homme sait assez souvent ce qu'il fait, mais ne sait pas ce que fait ce qu'il fait ».

Les propos et opinions tenus dans ce mémoire ne sont de la responsabilité que de leur seul auteur.

**Cet ouvrage est la publication d'un mémoire de recherche réalisé à l'été 2020. Les propos introductifs portant sur le contexte stratégique européen ne sont plus d'actualité.**

## **Table des sigles et abréviations**

AN : Assemblée nationale

AN11 : Première arme nucléaire française lors de la création de la force de frappe

BEG : Bureau d'études générales

C135F : avion ravitailleur quadriréacteur du constructeur Boeing

CEA : Commissariat à l'énergie atomique

CEA/DAM : Centres d'études pour les Applications Militaires du CEA

CED : Communauté européenne de défense

CEE : Communauté économique européenne

CEMA : Chef d'État-Major des armées

CEP : Centre d'expérimentation du Pacifique

CEREM : Centre d'études et de recherches de l'enseignement militaire supérieur de l'École militaire

CoVID-19 : maladie à coronavirus 2019, maladie infectieuse due à un coronavirus découvert récemment.

CSNU : Conseil de sécurité des Nations unies

DGA : Direction générale de l'armement

EDAN : États dotés de l'arme nucléaire (dits États dotés)

ECFR : European Council on Foreign Relations, bureau de Paris

ENDAN : États non dotés de l'arme nucléaire (dits États non dotés)

EURATOM : Communauté européenne de l'énergie atomique

FAS : Forces aériennes stratégiques

FFA : Forces françaises en Allemagne

FOS : Force océanique stratégique

FRS : Fondation pour la recherche stratégique

IFRI : Institut français des relations internationales

IHEDN : Institut des hautes études de Défense nationale

IISS : International Institute for Strategic Studies

MINARM : Ministère des Armées

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

MFL : Force multilatérale

NSC-68 : document d'orientation émanant du Conseil de sécurité nationale des États-Unis

ONU : Organisation des Nations Unies

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

PTBT : traité d'interdiction partielle des essais nucléaires. Le traité a été signé et est entré en vigueur le 5 août 1963.

RFA : République fédérale d'Allemagne

SACEUR : Commandant suprême des forces alliées en Europe

SALT 1 : Traité entre les États-Unis et l'URSS sur la limitation des armements stratégiques offensifs. Le traité a été signé le 26 mai 1972 et est entré en vigueur le 3 octobre 1972.

SARS-CoV-2 : sigle du coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère

SGDSN : Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale

SNLE : Sous-marin nucléaire lanceur d'engins

SNLE-NG : Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération

START 1 : Traité entre les États-Unis et l'URSS sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs. Le traité a été signé le 31 juillet 1991 et est entré en vigueur le 5 décembre 1994.

TNP : traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le traité a été signé le 1er juillet 1968 et est entré en vigueur le 5 mars 1970.

UE : Union européenne

UEO : Union de l'Europe occidentale

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

# Introduction

L'arsenal nucléaire français a été voulu par le général de Gaulle, lors de son retour aux responsabilités, pour assurer l'indépendance de la nation et de la politique étrangère de la France. Au cours des années 1960, l'effort financier, scientifique et industriel – la stratégie des moyens<sup>1</sup> – a été sans précédent afin de permettre à la France de se doter d'une triade stratégique garantissant la sanctuarisation du territoire national lui permettant ainsi de s'exclure de toute situation de chantage<sup>2</sup>. Le programme nucléaire français est un centre d'intérêt déjà ancien des historiens des relations internationales et des politologues. En revanche, il est plus rare, à notre connaissance, pour ne pas dire inexistant, que cette politique nucléaire française soit envisagée à l'aide d'un cadre d'analyse relevant de la théorie des Relations internationales. Aussi, nous sommes conscients que l'étude que nous nous proposons de faire est assez peu conformiste dans son approche, alors même que le sujet lui-même soit déjà très travaillé, notamment par les historiens et les stratégestes. Si, dans les premières heures de la dissuasion, l'objectif principal était de garantir l'existence de la nation (*survival*), et ce faisant, une liberté de choix concernant ses principales politiques (*major policies*<sup>3</sup>), nous nous interrogerons, au-delà des considérations stratégiques et géopolitiques, sur les enjeux relevant non pas de facteurs matériels, mais davantage de facteurs idéels, revêtant une même dimension sécuritaire, dans le choix de se tourner vers un programme nucléaire militaire. Est-ce la répartition des capacités militaires ou, dit autrement, des capacités d'agir, qui fonde la structure du système international<sup>4</sup>, laquelle contraint en retour les États, ou est-ce qu'à des considérations matérielles et objectives viennent s'ajouter voire se substituer d'autres enjeux, relevant de facteurs moins « visibles », moins immédiats, et qui sont généralement rassemblés de façon plus ou moins satisfaisante sous les expressions « la place que la France entend jouer sur la scène internationale<sup>5</sup> » ou bien encore « une certaine idée de la France<sup>6</sup> » ? Ces formules laissent entendre que le choix d'emprunter la voie du nucléaire militaire relèverait d'un processus cognitif, d'une signification particulière de ce qu'est la France et du rôle qui est ou « doit être » le sien. Dans ce second cas, le système international ne serait plus considéré comme une structure uniquement

objective, relevant de facteurs matériels, mais avant tout comme une structure sociale. Notre intention est de revisiter comment s'est élaborée et a évolué la politique nucléaire française depuis ses débuts, en parallèle de la mise sur pied de son arsenal. Pour ce faire, le sujet de recherche que nous nous proposons d'étudier est le poids de l'identité<sup>7</sup> dans la politique nucléaire française de 1958 à nos jours. Dans les lignes qui suivent nous exposerons, dans un premier temps, l'objet de la recherche, avant de développer, dans un second temps, l'approche théorique mobilisée et sa clé d'interprétation, ainsi que la problématique et la méthode d'enquête envisagée. Enfin, le plan sera proposé. Mais revenons tout d'abord, d'une part, sur l'objet de recherche afin, d'autre part, d'en délimiter son cadre spatio-temporel. La fin de la Guerre froide avait vu se développer la thèse des « dividendes de la paix », c'est-à-dire la baisse des crédits de la défense qui avaient été sanctuarisés pendant la Guerre froide. La dégradation du contexte de sécurité européen (terrorisme, migrations, posture agressive de la Russie...), depuis une dizaine d'années, replace l'État au centre des grands enjeux internationaux. C'est donc l'État en tant qu'acteur central des relations internationales que nous nous proposons d'étudier. Le contexte de sécurité européen contemporain s'accompagne de l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche qui, d'une part, fait peser des doutes quant à l'application par les États-Unis de l'article 5 du traité de Washington<sup>8</sup> et, d'autre part, a relancé le débat quant à la part du produit intérieur brut (PIB) que les États européens consacrent à leur défense. Ce constat amène certains États à s'interroger sur la nécessité d'assurer une part plus importante de leur sécurité<sup>9</sup>.

Dans ce contexte marqué notamment, mais pas seulement, par le dilemme de sécurité Est-Sud<sup>10</sup>, ainsi que par la posture agressive de la Russie en mer du Nord et en mer de Barents, de nombreuses dissensions existent entre partenaires européens sur la façon de réagir et d'assurer la sécurité européenne, tant en termes industriels, opérationnels, qu'institutionnels. Parmi les nombreux thèmes en débat, nous nous proposons de faire porter notre réflexion sur la politique nucléaire de la France.

Depuis l'entrée en service opérationnel de la force de frappe en 1964, la défense de la France a été, jusqu'à la fin de la Guerre froide, dimensionnée autour de son arsenal nucléaire à trois composantes (aéroportée, terrestre<sup>11</sup> et